



Serment de la Nation.

Nous jurons de rester à jamais fidèles à la Nation, à la Loi, et au Roi de maintenir la Constitution décrétée par l'Assemblée Nationale, et acceptée par le Roi; de protéger conformément aux lois la sûreté des personnes et des propriétés, la libre circulation des grains et subsistances dans l'intérieur du Royaume et la perception des contributions publiques sous quelque forme qu'elles existent, de demeurer unis à tous les Français par les liens indissolubles de la fraternité.

Inscriptions sur l'Arc de Triomphe

*La patrie ou la loi peut seule nous armer.
 Mourons pour la défendre, ou vivons pour l'aimer.
 Consacrés au grand travail de la constitution, nous la terminerons.
 Le pain est notre seul bien. Ne craignons plus que l'oppression. La nation est notre héritage.
 Tout nous offre à jamais nos vœux. Tous fléttent nos desirs.
 Douce paix, bon de nous écarter les orages. Et semble nous plaindre.
 Vous chériez cette liberté, vous la possédez maintenant.
 montrez vous dignes de la conserver.*

VUE DU CHAMP DE MARS, LE 14 JUILLET 1790.

*Dedicé et Présenté à M. Charon, Président de la Commune de Paris, pour le Pacte Fédératif et auteur de la Confédération nationale. Par son très obéissant Serviteur
 Mandar, Architecte civil et militaire*

Paris, chez Barthault, Graveur, Rue St Louis au Marais, N°14.

*Le Roi d'un peuple libre est
 seul un Roi puissant.
 Les droits de l'homme sont incommensurables depuis des siècles; ils ont été rétablis pour l'humanité entière.
 Nous ne vous craindrons plus, subalternes tyrans.
 Vous qui nous opprimez, vous cent noms différents.*

Sur l'Autel de la Patrie.
 *Les mortels sont égaux: ce n'est pas la naissance
 C'est la seule vertu qui fait la différence.
 La loi dans tout état doit être universelle.
 Les mortels, quels qu'ils soient, sont égaux devant elle.
 Songez aux trois mots sacrés qui garantissent vos devoirs: la Nation, la Loi, le Roi.
 La nation c'est vous, la loi c'est encore vous, c'est votre volonté, le Roi c'est le gardien de la loi.*

Serment du Roi
 Moi, Roi des Français, je jure à la nation, d'employer tout le pouvoir qui m'est délégué par la loi constitutionnelle de l'Etat, à maintenir la constitution décrétée par l'Assemblée nationale, et acceptée par moi, et à faire exécuter les lois.